

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2024

Publiée sur le site Internet de la Ville : 19 décembre 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERTHET

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 8

M. Raphaël SULTANA pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
M. Emmanuel MAILLET pouvoir à M. Marc DUBIEF
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à M. Rémi COURT

Membres absents: 2

Mme Marie BRUNET, M. Hervé THIBAUD

Délibération n°20241212DEL8

FINANCES

Budget principal de la ville - Budget 2024 - Décision modificative n° 3

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

Après quelques mois d'exécution, il est nécessaire d'apporter quelques modifications à la Ville 2024.

D'une part, en section de fonctionnement des mouvements réels doivent être réalisés :

- + 400 000 € au chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés) afin de faire face à une sous estimation du coût des mesures nationales, au renforcement de l'encadrement dans le secteur du périscolaire et à des dépenses imprévues telles que l'organisation de 2 tours d'élection supplémentaire.
- + 110 000 € au chapitre 65 (autres charges de gestion courante) afin de financer le versement anticipé de subvention à la MJC et les effets de l'inflation sur les prestations informatiques hébergées.
- - 510 000 € au chapitre 011 (charges à caractère général) restant disponibles sur les crédits prévus pour l'énergie, le chauffage urbain et les autres services extérieurs.

D'autre part des modifications doivent être réalisées dans les opérations d'ordre afin de permettre la réalisation de l'intégralité des amortissements de l'année 2024 :

Section	Numéro de chapitre	Intitulé	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	023	Virement à la section d'investissement	- 320 000 €	
	042	Opérations d'ordre : transfert entre sections	+ 320 000 €	
Investissement	021	Virement de la section de fonctionnement		- 320 000 €
	040	Opérations d'ordre : transfert entre sections		+ 320 000 €

* *
*

L'ensemble de ces mouvements se traduit par les montants suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	0,00 €	0,00 €

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la décision modificative n° 3 au budget principal de la Ville 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 069-216900290-20241212-20241212DEL8D-DE



Le Maire,

Jérémie BREAUD